



Le Gosier, le

A Monsieur le préfet de la Guadeloupe
Alexandre ROCHATTE
Préfecture de la Guadeloupe

97100 BASSE-TERRE

Réf :

Objets : crise sanitaire, dispositif ORSEC EAU POTABLE

Monsieur le Préfet,

En tant que Maire de la ville du Gosier et Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL), j'ai l'honneur de vous informer que nous avons de nombreuses perturbations en adduction d'eau potable sur le territoire de la commune.

Aussi nous souhaiterions que vous puissiez actionner le Plan Eau-DOM décidé en 2016 et le dispositif ORSEC eau potable émanant d'une instruction INTERMINISTERIELLE N° DGS/VSS2/DGCS/DGSCGC/2017/138 du 19 juin 2017 relative à l'élaboration du dispositif de gestion des perturbations en eau potable (ORSEC-Eau potable).

En effet, le dispositif ORSEC eau potable intervient lors des ruptures quantitatives et ou qualitatives d'adduction d'eau potable sur le réseau public, et ce quel que soit l'évènement qui en est la cause.

Ces perturbations posent de réels problèmes de santé et de sécurité de mes administrés. Ces deux domaines reposent sur le pouvoir régalién de l'État.

Je demande l'application de ces dispositifs au bénéfice de ma population.

En espérant que vous saisissiez l'urgence de ma requête.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Le Maire

Cédric CORNET